



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

**VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET
À LA RECHERCHE**

**RAPPORT ANNUEL 2014-2015
PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE
LE 21 AOÛT 2015**

**Préparé par
André Samson, Ph. D.**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
PARTIE I : LES ACTIVITÉS RELATIVES À L'ENSEIGNEMENT	5
A) La population étudiante	5
B) Le corps professoral	7
C) Les programmes et les cours	8
PARTIE II : LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RECHERCHE	10
A) Les activités de recherche-développement-crédation-innovation.....	10
B) Les centres.....	12
1) Le Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA)	12
2) Le Centre d'études du vieillissement (CEV).....	12
3) Le Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE)	13
4) Le Centre de recherche sur les aliments (CRA).....	13
5) Le Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ).....	14
6) Le Centre de commercialisation internationale (CCI).....	14
7) Le Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat (CARDE).....	15
C) Les chaires de recherche	15
1) La Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance.....	16
2) La Chaire de recherche du Canada en relations intergroupes.....	16
3) La Chaire de recherche du Canada en optique dans les technologies de l'information et de la communication.....	17
4) La Chaire de recherche du Canada en études acadiennes et milieux minoritaires	17
5) La chaire de recherche en innovation du Nouveau-Brunswick en biosciences	18
6) La chaire de recherche de la Société canadienne du cancer.....	18

7) La chaire des Caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives	19
8) La Chaire d'études Jeanne et Jean-Louis-Lévesque en gestion financière	19
D) Les instituts	20
1) Institut canadien de recherche en politiques et administration publiques (ICRPAP)	20
2) Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML)	20
3) L'Institut d'études acadiennes (IEA).....	21

PARTIE III : LES SERVICES ET LES BUREAUX RATTACHÉS AU VRER ..23

A) La Bibliothèque Champlain, le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson et le Musée acadien	23
B) La bibliothèque de droit Michel-Bastarache	24
C) Le Bureau de l'enseignement coopératif (BEC)	25
D) Le Bureau de soutien à l'innovation (BSI)	25
E) La Direction générale des technologies (DGT)	26
F) La Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen (GALRC).....	27
G) Le Registrariat.....	27
H) La Revue de l'Université de Moncton.....	28
I) Le Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE).....	29

PARTIE IV : LES OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR 2015-201630

INTRODUCTION

Ce rapport a pour but de brosser un tableau sommaire des activités relatives à l'enseignement et à la recherche qui se sont déroulées en 2014-2015 à l'Université de Moncton. Vouloir dresser la liste exhaustive de ce qui a été fait constituerait une mission impossible. On y trouve essentiellement quelques faits saillants, statistiques et réflexions qui devraient nous permettre de mieux saisir ce qui a été fait et ce qui reste à faire !

En ce qui concerne les activités relatives à l'enseignement (partie I du rapport), la baisse des inscriptions au premier cycle, généralisée à la presque totalité des unités, s'est poursuivie. Il ne faut pas sous-estimer les répercussions à moyen et long terme de cette tendance lourde. Ce phénomène, associé au sous-financement de notre université, nous force à réfléchir collectivement à nos programmes d'études afin de nous assurer de leur pertinence et de leur arrimage aux besoins changeants de notre communauté. Dans ce contexte, l'exercice de planification académique qui a été entrepris cette année dans le cadre du plan stratégique 2020 revêt une importance capitale. Cette planification académique réalisée au sein de chaque faculté est l'outil qui nous permettra de déterminer quelle orientation nous voulons donner à nos programmes d'études sur un horizon de cinq à dix ans. Il en résultera certes des choix difficiles, mais notre université en ressortira plus forte et plus pertinente. Dans un autre ordre d'idée, l'exercice de reconfiguration des programmes du premier cycle s'est poursuivi (voir le rapport annuel du Comité de programmes). Ce travail entrepris depuis près d'une décennie devrait se terminer cette année afin que tous nos programmes reconfigurés soient déployés en 2016-2017. De nouveaux programmes d'études ont été introduits, notamment au deuxième et troisième cycle et le travail d'évaluation des programmes s'est poursuivi sur la base du calendrier révisé 2015-2020. Dans l'ensemble, les effectifs professoraux sont restés stables, mais plusieurs nouvelles embauches suite à des départs vont contribuer à renouveler notre corps professoral.

Les activités de recherche-développement-crétion-innovation (RDCI) ont été nombreuses et variées (partie II du rapport). On a vu une augmentation substantielle des subventions de recherche, et ce, tant auprès des grands conseils fédéraux qu'auprès de divers organismes provinciaux et nationaux. De plus, le nombre de chaires de recherche s'est accru. Ce sont des nouvelles très encourageantes compte tenu du fait que le développement de la recherche est une priorité clairement énoncée dans le chantier « Recherche, développement, création et innovation » du plan stratégique 2020. Ceci étant dit, cette croissance est inégale et notre Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) va poursuivre ses efforts pour appuyer les membres du corps professoral en matière de recherche. Les deux nouveaux programmes de cycle supérieur qui ont été approuvés cette année (Maîtrise ès science – gestion; Doctorat ès sciences appliquées) vont certes, à long terme, contribuer à accroître notre productivité en recherche.

Une longue liste de services d'appui à l'enseignement et à la recherche est nécessaire pour que l'Université puisse remplir sa mission. Leurs activités sont décrites dans la partie III du présent document.

Je remercie mes collègues de l'équipe de direction, ainsi que mes deux vice-recteurs adjoints, M^{me} Lise Dubois et M. Jean-François Richard, pour leur engagement, leur professionnalisme et leur appui indéfectible. Je remercie également les auteurs des 40 rapports soumis par les unités qui relèvent du VRER (facultés, chaires, centres, etc.). J'encourage les membres du Sénat académique à lire ces documents qui décrivent très bien « l'état des lieux », les défis et les projets d'avenir. Ces rapports annuels sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/101>

PARTIE I : LES ACTIVITÉS RELATIVES À L'ENSEIGNEMENT

A) LA POPULATION ÉTUDIANTE

Tel que prévu, la baisse de la population étudiante (y inclut l'éducation permanente) s'est poursuivie cette année (tableau 1). Après une baisse de 4 % en 2013-2014, nous avons fait face cette année à une baisse de 7 % de nos inscriptions. Ce déclin est particulièrement préoccupant à la Faculté des sciences de l'éducation qui a subi une baisse d'inscriptions de 16 % en un an et de 39 % en cinq ans. Même la Faculté d'administration qui, jusqu'à cette année, parvenait à résister à cette tendance baissière, voit ses inscriptions diminuer de 7 %. Seules la Faculté de droit et la Faculté des sciences affichent de légères hausses.

Tableau 1
Population étudiante

Unités	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Administration	752	758	703
Arts et sciences sociales	1 023	999	907
Campus d'Edmundston	420	401	360
Campus de Shippagan	385	358	341
Droit	110	105	127
Éducation permanente ¹	898	872	764
FESR ²	[690] 22	[629] 19	[606] 19
Ingénierie	381	374	353
Santé et services communautaires	813	777	751
Sciences	586	545	556
Sciences de l'éducation	457	402	337
Totaux :	5 847	5 610	5 218

Ces données témoignent de l'importance du recrutement. Cette responsabilité ne doit pas être confiée au seul Bureau du recrutement, mais doit faire appel à toutes les forces vives de l'Université. D'ailleurs, je suis heureux de constater que de plus en plus de membres du corps professoral et d'étudiantes et étudiants s'impliquent dans le recrutement, que ce soit en réalisant des activités dans des écoles, en invitant des élèves sur nos campus, en travaillant avec le personnel responsable du recrutement afin de s'assurer de mieux faire connaître nos programmes d'études ou en mettant sur pied un comité facultaire travaillant spécifiquement sur cette problématique. Mon rapport annuel de l'an passé mentionnait le fait que cette question doit être considérée comme prioritaire et ceci demeure tout à fait vrai cette année. Nous devons faire nôtre la maxime « le recrutement, c'est l'affaire de toutes et tous. ».

La proportion d'étudiantes et d'étudiants issus de l'international est pratiquement la même que l'an passé. Elle se situe à environ 19 % pour l'ensemble du réseau de l'Université de Moncton (UMCE : 10 %; UMCM : 20 %; UMCS : 9 %). Les étudiantes et étudiants internationaux sont plus particulièrement intéressés aux programmes de la Faculté d'administration (46 % de la clientèle) et de la Faculté d'ingénierie (37 % de la clientèle). On trouve également une forte concentration d'étudiantes et d'étudiants internationaux en sciences sociales. Mentionnons finalement que les programmes coopératifs sont de

¹ Équivalences temps plein selon un ratio 6 : 1 (inscription : étudiant.e)

² Les données entre crochets ne sont pas incluses dans les totaux, car il s'agit d'étudiantes et d'étudiants déjà comptabilisés au sein des facultés. Ces nombres totalisent les inscriptions à temps complet et à temps partiel à tous les programmes de 2^e et de 3^e cycle sauf les programmes qui relèvent de la FESR.

plus en plus populaires auprès de cette clientèle qui constitue cette année 45 % des nouvelles admissions (1^{er} cycle : 40 %; cycles supérieurs : 46 %).

À l'Éducation permanente, la baisse des effectifs est en partie expliquée par la baisse des inscriptions à temps plein, ce qui affecte les nombres d'inscriptions dans les cours offerts à la session printemps-été. Des contraintes liées à certaines conditions d'admission et à la situation socioéconomique difficile qui prévaut présentement ont peut-être également contribué à cette diminution.

Au niveau des cycles supérieurs, nous avons constaté une baisse globale de 4 % des inscriptions. Cette baisse est observée uniquement au niveau des inscriptions à temps partiel, car les inscriptions à temps complet ont légèrement augmenté (366 en 2014-2015 vs 362 en 2013-2014). Plusieurs actions ont été prises pour augmenter la participation aux études supérieures, notamment le nouveau plan de recrutement qui a été développé cette année³, un programme de bourse plus attrayant et l'affectation d'un recruteur aux cycles supérieurs. Parallèlement à ces actions, nous travaillons à augmenter notre capacité d'accueil (cf. nouveaux programmes de cycles supérieurs – voir partie I.C), car les efforts de recrutement ne sauraient, à eux seuls, assurer la croissance des cycles supérieurs à l'Université de Moncton. Il est important de mettre en exergue le fait que les statistiques d'inscriptions aux cycles supérieurs sous-estiment les effectifs réels, car il n'est pas rare que des étudiantes et des étudiants soient temporairement désinscrits pendant la période de temps qu'ils consacrent à la rédaction de leur thèse.

La question de la mobilité internationale mérite d'être soulevée. L'Université de Moncton, via ses nombreux accords bilatéraux établis grâce aux efforts de notre Bureau des relations internationales (voir rapport annuel de la VRAEI), offre plusieurs possibilités de poursuivre une partie de sa formation à l'étranger. Malheureusement, force est de constater une certaine timidité chez nos étudiantes et étudiants face à cette possibilité. Il y a certes quelques étudiantes et étudiants de programmes professionnels qui font un stage à l'étranger (ex. : travail social, science infirmière), mais le fait de réaliser une partie de sa formation dans une université d'un autre pays reste très peu fréquent. Ceci étant dit, de belles expériences de mobilité internationale ont été vécues à la Faculté d'administration (13 étudiantes et étudiants ont poursuivi des études en Europe), au Campus de Shippagan (un étudiant a terminé sa quatrième année du Baccalauréat en développement durable et zone côtière à l'Université de Bretagne-Sud) et à la Faculté d'ingénierie (échange d'étudiantes et d'étudiants avec l'Université de la Louisiane à Lafayette).

Tableau 2
Diplomation

Unités	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Administration	240	199	237
Arts et sciences sociales	215	163	194
Campus d'Edmundston	62	59	57
Campus de Shippagan	94	66	73
Droit	44	24	33
FESR	[164]	[125]	[125]
Ingénierie	64	72	60
Santé et services communautaires	185	187	169
Sciences	120	130	129
Sciences de l'éducation	154	120	142
Totaux :	1 178	1 020	1 094

³ Production de matériel promotionnel ciblé, participation à des salons d'études supérieures, mission de recrutement à l'international, refonte du site internet de la FESR, etc.

Le Tableau 2 montre le nombre de diplômés produit par chaque unité. Ironiquement, alors que le nombre d'inscriptions a diminué de 7 % (tableau 1), le nombre de diplômés a augmenté de 7 %. En fait, ceci n'est pas étonnant si on considère le fait que la diplomation est une statistique qui reflète davantage l'activité passée que la réalité actuelle des facultés⁴. Il est donc inévitable qu'à l'échelle de l'Université, on enregistre une baisse de la diplomation dans un futur rapproché.

Pour conclure cette partie du rapport, il est important de garder à l'esprit que derrière ces données, il y a des étudiantes et des étudiants qui donnent le meilleur d'eux-mêmes et qui font de notre université un milieu de vie incomparable. Encore cette année, plusieurs de nos étudiantes et de nos étudiants des trois campus se sont démarqués au niveau académique, scientifique ou communautaire. Il serait impossible d'en dresser la liste ici. Ces accomplissements sont régulièrement diffusés dans les sections « À l'honneur » et « Nouvelles et information » de la page d'accueil du site internet de l'Université. De plus, plusieurs unités ont leur propre outil de diffusion des réussites de leurs étudiantes et étudiants.

B) LE CORPS PROFESSORAL

Comme le montre le tableau 3, la taille du corps professoral régulier est restée relativement stable cette année alors que les postes temporaires ont diminué de 7 %. Il faut noter que l'Éducation permanente est exclue de ces statistiques, car la grande majorité des personnes qui y enseignent provient du corps professoral des facultés. Je laisse le soin aux lectrices et lecteurs de réfléchir à l'incongruence entre ces données et celles relatives aux inscriptions.

Tableau 3
Effectif professoral régulier et temporaire

Unités	2012-2013		2013-2014		2014-2015	
	Régulier	Tempo- raire	Régulier	Tempo- raire	Régulier	Tempo- raire
Administration	19	5	19	5	19	5
Arts et sciences sociales	78	26	76	23	77	24
Campus d'Edmundston	42	12	44	12	46	8
Campus de Shippagan	35	4	35	4	34	3
Droit	9	0	10	0	10	0
Ingénierie	20	1	21	2	20	2
Santé et services com.	42	13	42	16	42	14
Sciences	40	9	42	6	43	6
Sciences de l'éducation	22	7	22	7	18	8
Totaux :	307	77	311	75	309	70

En ce qui concerne les cheminements de carrières, 18 professeures et professeurs se sont vu accorder la permanence d'emploi, 19 ont obtenu l'agrégation⁵ tandis que cinq ont accédé au rang de titulaire⁵. Des 29 sabbatiques accordés⁶, 13 sont de type A, 11 de type B et 5 de type C.

Nous nous devons de souligner ici le fait que le professeur Donald J. Savoie, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance (voir

⁴ Par exemple, le fait de la Faculté d'éducation a vu une augmentation significative du nombre de diplômés en 2014-2015 (+ 18 % par rapport à 2013-2014) est un reflet de la popularité passée plutôt que de la popularité présente de ses programmes d'études.

⁵ À partir du 1^{er} juillet 2015

⁶ Ces sabbatiques sont accordés en 2014-2015 pour l'année 2015-2016.

Type A : 12 mois; Type B : 8 mois; Type C : 6 mois

partie II.C.1), est un des cinq récipiendaires des prix Killam 2015. Rappelons que les lauréats des prix Killam sont des chefs de file mondiaux dans les domaines des sciences humaines, du génie, des sciences naturelles, des sciences de la santé et des sciences sociales. Le professeur Savoie doit être félicité pour cet honneur bien mérité qui rejaillit sur notre université. Par ailleurs, M^{me} Micheline Durepos, professeure au Département d'études françaises (Secteur langue) est la récipiendaire du prix d'excellence en enseignement cette année.

Mentionnons finalement qu'afin de répondre à un objectif de notre plan stratégique 2020 (objectif 2.3.1 du chantier Engagement), un répertoire des expertes et des experts à l'intention des médias a été développé⁷. Ce répertoire permet aux membres du corps professoral qui le désirent de se rendre disponibles pour commenter auprès des médias des questions d'actualité qui touchent leur domaine d'expertise.

C) LES PROGRAMMES ET LES COURS

Comme en fait foi le rapport annuel du Comité des programmes, l'exercice de reconfiguration des programmes de premier cycle tire à sa fin. En fait, le travail se terminera en 2015-2016 et tous les programmes de premier cycle offerts à partir de 2016-2017 seront conformes au nouveau régime pédagogique.

Pendant l'année 2014-2015, des changements importants ont été apportés à nos programmes d'études. En effet, le Sénat académique a approuvé un programme de 3^e cycle (doctorat ès sciences appliquées), un programme de deuxième cycle (maîtrise ès science – gestion) et quatre programmes de premier cycle (baccalauréat en administration des affaires – management régime coopératif, mineure en traduction, mineure en langues étrangères, mineure en allemand). Par ailleurs, le programme de maîtrise ès arts en philosophie a été aboli, de même que les certificats en gérontologie et en sécurité et hygiène au travail. Une passerelle permettant aux infirmières et infirmiers auxiliaires pratiquants du N.-B. d'accéder à la 3^e année du baccalauréat en science infirmière a aussi été créée. La majeure en criminologie, qui n'avait jamais été offerte, fut reconfigurée et sera offerte dès l'automne 2015. Le programme de doctorat en sciences de l'éducation a été restructuré afin d'en réduire la lourdeur et de recentrer la formation et un programme de maîtrise interdisciplinaire en sciences de la santé est en chantier. Cette année, 50 nouveaux cours ont été créés, 102 ont été supprimés et 54 ont été modifiés pour une réduction nette de 52 cours à nos répertoires. Tous ces changements témoignent de notre volonté d'offrir une programmation de qualité qui est à la fois pertinente, attrayante et rigoureuse, tout en utilisant de façon optimale nos expertises.

Diverses ententes avec des partenaires collégiaux (CCNB, cégeps) ont été développées ou actualisées par nos trois campus alors que d'autres sont en chantier. Ces ententes concernent, entre autres, nos programmes en foresterie, en science infirmière, en administration, en gestion de l'information, en développement durable et zone côtière et en biotechnologie.

Les programmes de premier cycle de la Faculté d'ingénierie ont fait l'objet d'une évaluation selon les nouvelles normes du *Bureau canadien d'agrément des programmes de génie* (BCAPG). Ces normes concernent à la fois le contenu des programmes et l'acquisition par les étudiantes et les étudiants de douze qualités requises au terme de leurs études. Suite à cette évaluation rigoureuse, le BCAPG a accordé un agrément de six années à chacun des trois programmes (civil, électrique, mécanique) de premier cycle. Cette période de six ans est la période maximale autorisée, ce qui témoigne de la qualité de nos programmes en ingénierie. Le doyen, le vice-doyen et le corps professoral de la

⁷ http://www.umoncton.ca/nouvelles/experts.php?page=experts&campus_selection=all

Faculté d'ingénierie doivent être félicités pour cet accomplissement. L'évaluation des programmes s'est poursuivie pendant l'année 2014-2015 sur la base du nouveau calendrier 2015-2020. L'évaluation du programme de maîtrise en science infirmière a été complétée et le processus d'évaluation a commencé en janvier 2015 pour les programmes suivants : Baccalauréat appliqué en laboratoire médical, Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire, programme préparatoire aux sciences de la santé, Maîtrise en science infirmière – infirmière ou infirmier praticien, Maîtrise en études de l'environnement, Maîtrise en droit, Maîtrise en administration des affaires, Maîtrise ès sciences (nutrition et alimentation) et Maîtrise ès sciences appliquées.

Tableau 4
Nombres de crédits enseignés

Unités	2012-2013		2013-2014		2014-2015	
	Crédits	Crédits-étudiant	Crédits	Crédits-étudiant	Crédits	Crédits-étudiant
Administration	510	17 481	546	17 115	570	15 624
Arts et sciences sociales	2 189	40 072	2 139	37 944	2062	33 710
Campus d'Edmundston	909	13 703	901	12 876	854	10 424
Campus de Shippagan	724	11 196	799	11 395	711	10 424
Droit	161	3 701	168	3 558	180	5 355
Éducation permanente	[1 346]	[13 192]	[1 367]	[11 994]	[825]	[16 447]
FESR ⁸	48	243	66	159	57	177
Ingénierie	333	7 110	341	7 302	372	7 368
Santé et services comm.	873	19 421	976	18 818	969	18 067
Sciences	915	23 589	934	21 272	969	19 195
Sciences de l'éducation	469	9 917	411	8 288	326	6 649
Total :	7 131	146 433	7 281	138 727	7 070	126 993

Comme l'indique le tableau 4, l'année 2014-2015 a vu une diminution de 4 % du nombre de crédits offerts. Le nombre de crédits-étudiant⁹ a, quant à lui, diminué d'un peu plus de 8 % ce qui n'est pas étonnant compte tenu de la diminution de la population étudiante décrite plus haut (Partie I.A).

Tableau 5
Nombres de crédits offerts par des chargées de cours et des chargés de cours

Unités	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Administration	162	147	171
Arts et sciences sociales	524	496	441
Campus d'Edmundston	n.d.	210	145
Campus de Shippagan	137	134	96
Droit	34	30	39
FESR	3	8	3
Ingénierie	61	72	40
Santé et services communautaires	159	172	159
Sciences	128	140	123
Sciences de l'éducation	118	87	65
Totaux :	1 326	1 496	1 282

La ventilation des crédits offerts par des chargées de cours et des chargés de cours se trouve au tableau 5. Dans l'ensemble, on constate une baisse de 14 % par rapport à l'année précédente. La Faculté des arts et des sciences sociales est, de loin, la faculté qui fait le plus appel à des chargées de cours et des chargés de cours.

⁸ Sont exclus les crédits et crédits-étudiant associés aux thèses

⁹ Σ tous les cours offerts [nombre de crédits du cours x nombre d'étudiants et d'étudiantes inscrits au cours]

PARTIE II : LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RECHERCHE

A) LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT-CRÉATION-INNOVATION (RDCI)

Comme en témoignent les rapports annuels des facultés, instituts, chaires et centres de recherche, nous avons été témoins d'une grande variété d'activités de RDCI en 2014-2015. Le tableau 6 montre la répartition des sources de financement de la recherche provenant des grands conseils (CRSH, CRSNG, IRSC) et d'autres organismes (FINB, FRSNB, Société canadienne du cancer, etc.). Force est de constater que l'année 2014-2015 fut une très bonne année puisque le financement de la recherche s'est accru de plus de 23 % par rapport à l'année précédente. Bien que le montant des subventions reçues des grands conseils demeure petit en valeur absolue (1 495 000 \$), il s'agit quand même d'une augmentation de 22 % par rapport à l'année 2013-2014. La performance de la Faculté des sciences (+ 155 000 \$) et de la Faculté des sciences de l'éducation (+ 166 000 \$) doivent être applaudies. Les autres sources de financement, traditionnellement plus substantielles, affichent une croissance de 24 %. Cette impressionnante augmentation est presque entièrement expliquée par le corps professoral de la Faculté des sciences. En fait, la Faculté des sciences a généré plus de 4,5 millions \$ en subventions cette année, ce qui constitue près de la moitié des fonds obtenus par l'Université.

Tableau 6
Financement de la recherche (000 \$)

Unités	2012-2013		2013-2014		2014-2015	
	Grands conseils	Autres revenus	Grands conseils	Autres revenus	Grands conseils	Autres revenus
Administration	0	30	0	19	0	20
Arts et sciences sociales	48	587	89	370	118	439
Campus d'Edmundston	30	350	20	1 120	25	1 160
Campus de Shippagan	220	850	185	600	148	660
Droit	0	30	0	44	0	14
Ingénierie	130	350	90	330	78	191
Santé et services communautaires	350	550	150	1 310	110	1 150
Sciences	528	2 444	651	1 950	806	3 790
Sciences de l'éducation	25	592	44	438	210	228
Totaux :	1 331	5 783	1 229	6 181	1 495	7 652
		7 114		7 410		9 147

La FESR n'est pas étrangère à ces résultats positifs. Mentionnons à titre d'exemple l'appui aux jeunes chercheuses et chercheurs (ex. ateliers de rédaction de demandes de subvention de recherche), l'appui au transfert technologique via le Bureau de soutien à l'innovation et la gestion de quatre programmes de financement interne de la recherche¹⁰. Cette année, c'est approximativement 340 000 \$ qui ont été attribués pour appuyer près de 140 projets de recherche provenant des trois campus. La FESR a également organisé des activités de valorisation de la recherche (ex. : Colloque des jeunes chercheuses et chercheurs, Journées des études supérieures et de la recherche) dans le but d'accroître l'intérêt pour les études supérieures et la recherche. Tous ces efforts doivent être félicités, car ils s'arriment parfaitement à plusieurs objectifs du plan stratégique 2020.

¹⁰ Concours régulier, Programme spécial d'aide à la diffusion de la RDCI, Programme spécial axé sur des thèmes spécifiques (Aide aux petites universités), Programme de subventions stratégiques

En ce qui concerne la diffusion de la recherche, il est difficile de dresser un portrait précis, car cette activité prend de nombreuses formes au-delà des publications arbitrées. À titre d'exemple, des activités de création réalisées par neuf membres du corps professoral qui œuvrent dans des disciplines artistiques ont été soumises à un processus de sélection par jury. Un autre défi auquel nous faisons face est le fait que l'Université de Moncton ne dispose pas d'un répertoire unique où toutes les informations relatives à la diffusion de la recherche sont colligées. Malgré l'imperfection de cette mesure, le tableau 7 montre l'état de la diffusion de la recherche tel que mesuré par le nombre de publications arbitrées. On constate une baisse de 4 % par rapport à l'année 2013-2014. Les succès rencontrés cette année au chapitre du financement de la recherche (voir tableau 6) nous permettent d'espérer que cette tendance va s'inverser dans un avenir rapproché.

Tableau 7
Diffusion de la recherche au moyen de publications arbitrées

Unités	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Administration	40	37	27
Arts et sciences sociales	71	58	50
Campus d'Edmundston	23	15	10
Campus de Shippagan	40	60	66
Droit	5	14	13
Ingénierie	45	48	38
Santé et services communautaires	39	39	43
Sciences	67	89	93
Sciences de l'éducation	14	27	32
Totaux :	344	387	372

L'université de Moncton compte présentement cinq chaires de recherche du Canada et sept chaires de recherche parrainées par d'autres organismes provinciaux et nationaux. Les activités de certaines de ces chaires sont décrites dans la partie II.C du présent rapport.

- Chaire de recherche du Canada (niveau 1) en administration publique et en gouvernance (Donald J. Savoie)
- Chaire de recherche du Canada (niveau 2) en relations intergroupes (Ann Beaton)
- Chaire de recherche du Canada (niveau 2) en optique dans les technologies de l'information et de la communication (Habib Hamam)
- Chaire de recherche du Canada (niveau 2) en écologie polaire et boréale (Nicolas Lecomte)
- Chaire de recherche du Canada (niveau 2) en études acadiennes et milieux minoritaires (Benoît Doyon-Gosselin)

- Chaire de recherche en innovation du Nouveau-Brunswick en biosciences (Marc Surette)
- Chaire de recherche de la Société canadienne du cancer (Sandra Turcotte)
- Chaire de recherche en santé CNFS – U de M sur le vieillissement des populations (Suzanne Dupuis-Blanchard)
- Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives (André Leclerc)
- Chaire d'étude Jeanne et Jean-Louis-Lévesque en gestion financière (Tania Morris)
- Chaire de recherche K.-C.-Irving en sciences de l'environnement et développement durable (concours à rouvrir)
- Chaire de recherche interdisciplinaire U de M – CFMNB en santé mentale des enfants et des jeunes (concours ouvert)

Mentionnons également que le chercheur Bedarul Alam de l'*Institut de recherche sur les feuillus nordiques*¹¹ est titulaire de la nouvelle Chaire de recherche en innovation du Nouveau-Brunswick en foresterie de précision.

Les chaires de recherche sont des outils extrêmement puissants pour dynamiser la productivité scientifique et développer les cycles supérieurs. C'est la raison pour laquelle nous poursuivons nos efforts pour ajouter d'autres chaires de recherche.

B) LES CENTRES

1) LE CENTRE DE RECHERCHE EN LINGUISTIQUE APPLIQUÉE (CRLA)

Fondé en 1987, le CLRA, codirigé par M^{me} Laurence Arrighi et M^{me} Annette Boudreau a pour mandat de favoriser la recherche en linguistique ainsi que les études sur l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick. L'objectif central est de montrer les liens entre la description des phénomènes linguistiques et leur environnement social, liens qui, dans le contexte des milieux minoritaires, ne sauraient être dissociés.

Parmi les nombreuses publications réalisées en 2014-2015, mentionnons la coédition d'un volume pour la collection *Les voies du français* des Presses de l'Université Laval. Le manuscrit de 307 pages intitulé *Langue et légitimité : la construction discursive du locuteur francophone* se trouve désormais entre les mains des directeurs de publication de la collection et de l'éditeur et devrait paraître en 2016. Par ailleurs, Catherine Léger (University of Victoria), Matthieu LeBlanc, Laurence Arrighi et Isabelle Violette ont travaillé comme coéditeurs d'un numéro spécial de la *Revue de l'Université de Moncton*. Ce numéro intitulé *Usages, discours et idéologies linguistiques dans la francophonie canadienne : perspectives sociolinguistiques* explore particulièrement les discours et les enjeux caractérisant les situations des francophones d'un bout à l'autre du pays. Soulignons également l'ouvrage intitulé *La francophonie en Acadie : dynamiques sociales et langagières – Textes en hommage à Louise Péronnet* dirigé par Laurence Arrighi et Matthieu LeBlanc, publié aux éditions *Prise de parole*. Cet ouvrage réunit quinze articles, fruits du travail de dix-huit chercheuses et chercheurs issus de diverses disciplines.

Le CRLA a également organisé deux conférences grand public et a organisé pour la deuxième année consécutive, en collaboration avec le District scolaire francophone–Sud, une journée de réflexion sur le français dans l'enseignement au sud-est du Nouveau-Brunswick. L'événement s'est déroulé à l'école Le Sommet.

Pour l'année 2015-2016, le CRLA accueillera une chercheuse postdoctorale, continuera à travailler afin de mener à terme plusieurs projets de publication et verra à l'organisation d'événements ponctuels en lien avec les intérêts de la communauté.

2) LE CENTRE D'ÉTUDES DU VIEILLISSEMENT (CEV)

Sous la direction de M^{me} Suzanne Dupuis-Blanchard, le CEV a pour mission de promouvoir la recherche, la formation et le service à la collectivité dans le domaine du vieillissement, par le biais de la collaboration interdisciplinaire et le partenariat.

La directrice est également titulaire de la Chaire de recherche en santé CNFS – U de M sur le vieillissement des populations. Par conséquent, les thématiques auxquelles

¹¹ Situé au campus d'Edmundston, l'*Institut de recherche sur les feuillus nordiques* est un centre de recherche issu d'un partenariat entre quatre industriels, l'Université de Moncton, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Canada.

s'intéresse le CEV rejoignent celles de la Chaire. Les projets de recherche en cours portent, entre autres, sur les besoins spécifiques des aînés francophones en situation minoritaire pour le maintien à domicile; les personnes âgées en attentes à l'hôpital pour un retour à la maison ou en foyer de soin; le rôle des foyers de soins pour le maintien à domicile et la prévention des mauvais traitements aux personnes âgées. Ces projets sont réalisés avec des collaborateurs de la *University of New Brunswick*, *Mount Allison University*, la *University of Prince Edward Island*, la *Dalhousie University* et plusieurs organismes communautaires du Nouveau-Brunswick.

Parmi les autres activités du CEV, mentionnons la préparation de demandes de financement (IRSC), l'organisation de rencontres communautaires sur le thème des aînés et la participation au sein de divers comités au niveau provincial, national et international. M^{me} Dupuis-Blanchard a d'ailleurs été nommée directrice de l'*Association canadienne du vieillissement* pour un mandat de deux ans (2014-2016).

En ce qui concerne la diffusion de la recherche, trois articles arbitrés et un chapitre de livre ont été publiés en 2014-2015. Deux autres articles arbitrés et un chapitre de livre ont également été acceptés pour publication.

Pour l'année 2015-2016, l'objectif principal du CEV et de la Chaire est de poursuivre le développement du programme de recherche sur le maintien à domicile dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

3) LE CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN ÉDUCATION (CRDE)

Le mandat du CRDE est d'encourager, d'appuyer, de réaliser et de diffuser des projets de recherche, de création et de développement de haut niveau en éducation. Ces projets ont pour objectifs la description et la compréhension de réalités éducatives au sein des communautés francophones minoritaires, de même que l'action sur ces réalités en vue de favoriser l'épanouissement de ces mêmes communautés. La direction scientifique du Centre est assurée par le professeur Jimmy Bourque. Michel T. Léger a assuré l'intérim en 2014-2015. La direction administrative relève de M^{me} Stéphanie Renée LeBlanc.

Pendant l'année 2014-2015, le CRDE comptait 54 membres. Au chapitre de la diffusion de la recherche, on dénombre, entre autres, 19 articles scientifiques publiés dans des revues arbitrées, 9 articles publiés dans des revues professionnelles et autres, 17 rapports de recherche, 42 communications et deux chapitres de livre.

Parmi les projets de recherche en cours, soulignons une étude sur l'intégration des élèves nouveaux arrivants dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick, le projet *Les mots pour grandir* (ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard et Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick) et une étude sur les pratiques et interventions favorisant la réussite scolaire des enfants d'âge préscolaire. Le CRDE a organisé six causeries sur des thèmes aussi variés que la formation économique en éducation et la créativité musicale à l'ère du numérique.

Pour l'année 2015-2016, les travaux vont se poursuivre sur huit projets de recherche et plusieurs publications sont également à prévoir.

4) LE CENTRE DE RECHERCHE SUR LES ALIMENTS (CRA)

Le mandat du CRA est de mener des recherches appliquées et fondamentales, ainsi que d'offrir la formation dans les domaines des sciences, des technologies et des biotechnologies alimentaires. Son rôle premier est de catalyser l'innovation et le transfert

technologique, ainsi que stimuler l'émergence de nouvelles initiatives favorisant la compétitivité des industries agroalimentaires et marines locales. Le CRA est dirigé par M. Pascal Audet.

Au cours de l'année 2014-2015, le CRA a poursuivi un projet d'évaluation de la propreté microbiologique des surfaces environnementales au campus de Moncton. L'efficacité d'une campagne de sensibilisation à l'hygiène et à la salubrité (campus de Moncton – février 2015) a été mesurée. Le Centre a aussi effectué des analyses microbiologiques et chimiques pour plusieurs dizaines de clients, principalement des provinces de l'Atlantique. La mise à niveau des laboratoires de chimie et biochimie du CRA a été entreprise afin de respecter les nouvelles normes ISO.

Pour l'année 2015-2016, le CRA entend poursuivre ses activités de recherche et développement afin de continuer à desservir l'industrie alimentaire dans le domaine de la microbiologie alimentaire et de l'assurance de qualité. Il travaillera également à obtenir la certification de ses laboratoires aux nouvelles normes ISO.

5) LE CENTRE DE TRADUCTION ET DE TERMINOLOGIE JURIDIQUES (CTTJ)

Le CTTJ a pour mission de travailler à l'aménagement du français juridique au Canada, par la production de documents et d'outils qui facilitent l'apprentissage et l'exercice de la common law en français. Le CTTJ est dirigé par M^{me} Karine McLaren.

En 2014-2015, le Centre a continué son travail de mise à jour de divers outils d'appui à la traduction juridique. Ces outils (ex. : JURITERM, Juridictionnaire) sont disponibles gratuitement sur son site internet (www.cttj.ca). On y trouve également des *Actualités jurilinguistiques*. Dans le cadre du réseau des centres de jurilinguistique, la 2^e édition du *Lexique du droit de la famille (common law)* a été publiée. Le Centre a aussi collaboré avec la Bibliothèque Michel-Bastarache à l'intégration de la common law en français au Répertoire des vedettes-matière de l'Université Laval. Parmi les nombreux travaux à contrat, rappelons que le CTTJ est le principal traducteur, pour le compte du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des décisions de justice publiées dans les deux langues officielles.

Pour l'année 2015-2016, le CTTJ entend poursuivre le travail déjà entamé en matière de normalisation et de francisation du vocabulaire de la common law. Il poursuivra ses collaborations avec divers organismes, notamment celles nécessaires à la réalisation de la 2^e édition de *La common law de A à Z*. Mentionnons finalement la volonté de procéder, avec l'aide d'une ou d'un consultant, à une analyse des besoins de sa clientèle cible et à l'évaluation de ses produits.

6) LE CENTRE DE COMMERCIALISATION INTERNATIONALE (CCI)

Le CCI, sous la direction de M. Egbert McGraw, a pour mandat de sensibiliser la communauté universitaire à travailler dans un contexte multiculturel et global, en favorisant l'interaction avec la communauté des affaires. Il vise également à sensibiliser cette dernière aux opportunités, conditions et tendances qui existent à l'international.

Cette année encore, le CCI a permis le jumelage d'étudiantes et d'étudiants de la Faculté d'administration à des entreprises locales dans le but de développer un plan d'affaire pour l'exportation de leurs produits. Deux entreprises de Moncton ont pu bénéficier d'un plan d'exportation afin d'ouvrir leur marché à l'international. Cette activité est rendue possible grâce au programme de partenariat *Explorateur N.-B. – U*. Le Centre a également collaboré avec la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière (voir

partie II.C.8) afin d'organiser une conférence avec des représentants d'*Exportation et développement Canada* (EDC). Cette conférence visait à montrer la variété des services qu'EDC est en mesure d'offrir aux entreprises exportatrices.

En plus des activités récurrentes, le plan d'action 2015-2016 prévoit la reconduite du programme de partenariat *Exportateur N.-B. – U* et la mise sur pied d'un *Centre d'intelligence culturelle en affaires* à la Faculté d'administration.

7) LE CENTRE ASSOMPTION DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN ENTREPRENEURIAT (CARDE)

Le CARDE exerce un mandat de recherche, de formation et de diffusion des connaissances en entrepreneuriat auprès des gens d'affaires. Le Centre assure le lien entre l'Université et la communauté d'affaires acadienne et francophone, plus particulièrement dans le secteur de la petite et moyenne entreprise. Il est dirigé par M^{me} Pauline Roy.

En collaboration avec le Bureau du soutien à l'innovation (voir partie III.D) et le programme MBA de la Faculté d'administration, le CARDE a obtenu un financement pluriannuel de l'*Agence de promotion économique du Canada Atlantique* (APÉCA) et de la province du Nouveau-Brunswick pour lancer le programme *Synergiste*. Ce Programme vise à accroître les chances de réussite commerciale d'idées novatrices en assurant un meilleur accès aux ressources et expertises en entrepreneuriat retrouvées au sein de l'Université de Moncton ainsi que dans la communauté d'affaires francophone de la province. Il vise aussi à permettre à des étudiantes et des étudiants de développer leurs compétences en entrepreneuriat et en commercialisation en travaillant avec des entreprises réelles. Dans sa première année, le programme a impliqué trois entreprises de la province.

Le CARDE s'est également donné un nouveau plan stratégique afin de mieux cibler ses champs d'intervention. Le Centre entend concentrer ses énergies sur l'entrepreneuriat francophone, la jeunesse entrepreneuriale, les PME des secteurs non technologiques et les entreprises œuvrant dans les régions desservies par l'Université de Moncton.

Pour l'année 2015-2016, le CARDE va déployer la deuxième année du programme *Synergiste* (financement de trois ans). La mise en œuvre des recommandations issues de la planification stratégique est également au programme. En plus de poursuivre le service de consultation auprès des PME, on prévoit continuer à organiser des activités de diffusions telles les tables rondes et les conférences midi.

C) LES CHAIRES DE RECHERCHE

L'Université de Moncton compte présentement douze chaires de recherche. Il faut noter que le concours pour combler la Chaire de recherche K.-C.-Irving en sciences de l'environnement et développement durable qui a été lancé à l'hiver 2015 n'a pas été fructueux. Par ailleurs, le concours pour combler la nouvelle Chaire de recherche interdisciplinaire U de M – CFMNB en santé mentale des enfants et des jeunes est présentement ouvert pour une entrée en fonction le 1^{er} janvier 2016. Voici un aperçu des activités qui se sont réalisées en 2014-2015 au sein de certaines chaires¹².

¹² Les activités de la Chaire de recherche en santé CNFS – U de M sur le vieillissement des populations sont décrites dans la partie II.B.2.

1) LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN ADMINISTRATION PUBLIQUE ET EN GOUVERNANCE

La Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance est la seule chaire de niveau 1 à l'Université de Moncton. Les travaux de la Chaire menés par M. Donald Savoie portent sur la démocratie représentative et le contrôle démocratique de la bureaucratie. Le monde politique et le monde administratif sont des éléments cruciaux de tout processus de gouvernance et le mandat de la Chaire est d'explorer en profondeur ce champ d'études en mettant l'accent sur le Canada.

L'année 2014-2015 a été principalement consacrée à la finalisation du livre *What Is Government Good At? A Canadian Answer* qui sera publié aux éditions McGill-Queen's University Press à l'automne 2015. De plus, un projet de recherche d'envergure a été entrepris sur les facteurs qui ont fait en sorte que le développement économique semble avoir contourné les Provinces maritimes. À cela s'ajoute la rédaction de quatre chapitres dans des livres arbitrés et de nombreuses communications et interventions dans les médias. Rappelons qu'en plus de se mériter le prix Killam 2015 en sciences sociales, le professeur Savoie a obtenu un doctorat honorifique en droit de la *Acadia University*.

Pour l'année 2015-2016, plusieurs projets sont au programme dont « *Gouverner au centre : les organismes centraux, point d'ancrage de la gouvernance* », « *Comment le gouvernement prend-il ses décisions et pourquoi procède-t-il ainsi?* » et « *Economic Development: Speaking Truth to Maritimers* ».

2) LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN RELATIONS INTERGROUPEES

Sous la direction de M^{me} Ann Beaton, le mandat de la Chaire de recherche du Canada en relations intergroupes est d'examiner les réponses des membres des groupes minoritaires à l'endroit du désavantage social et des transformations sociales et psychologiques qui en découlent. Les trois volets du programme de recherche sont les suivants : A) les femmes et le travail non traditionnel; B) les jeunes issus des groupes minoritaires, notamment autochtones et Acadiens, et la santé mentale et C) les personnes handicapées et l'inclusion professionnelle. Le programme de recherche vise également à mieux comprendre les déterminants des préjugés et des comportements de discrimination ouverts et hostiles à l'endroit des membres des groupes minoritaires.

La professeure Beaton a été nommée chercheuse principale pour le Nouveau-Brunswick d'un programme national nommé ACCÈS Canada¹³. Ce programme est financé à hauteur de 25 millions \$ pour cinq ans par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et la Fondation Graham Boeckh. Globalement, il vise à transformer les services de santé mentale de la jeunesse (11 à 25 ans) à travers le pays. ACCÈS NB permettra, entre autres, de développer des espaces sûrs pour les jeunes ayant des problèmes de santé mentale et de promouvoir les connaissances des soins de santé mentale fondés sur des données probantes et adaptées aux jeunes. Le programme de recherche prévoit également une évaluation des résultats des changements apportés aux soins de santé mentale des jeunes dans la province.

Au cours de l'année 2014-2015, la titulaire de la Chaire et son équipe ont produit quatre articles scientifiques (sous presse), et présenté quatre communications.

¹³ ACCÈS Canada est un des trois réseaux de la Stratégie de recherche axées sur le patient (SRAP) des IRSC.

Pour l'année 2015-2016, les travaux relatifs aux différents chantiers de la Chaire seront poursuivis, de même que les collaborations avec les intervenants impliqués dans les différents volets (communautaire, scientifique, juridique) du projet ACCÈS NB.

3) LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN OPTIQUE DANS LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Comme son nom l'indique, le mandat de la Chaire est d'approfondir les connaissances sur l'optique dans les technologies de l'information et de la communication. Ce rôle se focalise sur trois thèmes : 1) Systèmes de télécommunication et d'identification, 2) Interaction personnes-systèmes et, 3) Gestion et traitement de l'information. Son titulaire est M. Habib Hamam.

Au cours de l'année 2014-2015, les travaux de recherches se sont poursuivis sur plusieurs projets, notamment la protection des données à base de stéganographie, l'utilisation de systèmes optiques pour le contrôle de robots, la reconnaissance optique de caractères et l'analyse d'images pour l'archivage de documents historiques. L'équipe de recherche a produit cinq articles arbitrés et a présenté une quinzaine de communications.

Pour l'année 2015-2016, il est prévu de poursuivre les travaux sur les trois grands thèmes et d'innover dans les systèmes de protection des données.

4) LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN ÉTUDES ACADIENNES ET MILIEUX MINORITAIRES

Le mandat de la Chaire est de mieux connaître et faire connaître la littérature acadienne tout en faisant appel à une interdisciplinarité féconde avec l'histoire et la sociologie. Les trois objectifs sur lesquels repose le programme de recherche sont les suivants : 1) Rédiger une histoire de la vie littéraire en Acadie depuis 1958 dans une perspective sociologique, institutionnelle et pragmatique 2) Analyser le paradigme de l'espace comme concept transversal en études acadiennes, et 3) Définir les moyens propres à la culture acadienne de s'inscrire dans une appartenance continentale auxquels participent d'autres milieux minoritaires. M. Benoit Doyon-Gosselin en est le titulaire.

L'année 2014-2015 a constitué la première année d'existence de la Chaire. Les projets principaux ont porté sur la publication de deux ouvrages collectifs : 1) *Portrait de l'artiste en intellectuel. Enjeux, dangers, questionnements*, sous la direction de Cassie Bérard, David Bélanger et Benoit Doyon-Gosselin, Québec, Éditions Nota bene, 2015, 321 p. ; 2) *Les institutions littéraires en question dans la Franco-Amérique*, sous la direction de Benoit Doyon-Gosselin, Cassie Bérard et David Bélanger, Québec, Presses de l'Université Laval (Coll. « Culture française d'Amérique – CEFAN »), 2014, 378 p. À cela s'ajoutent quatre publications et quatre communications en Amérique et en Europe.

Pour l'année 2015-2016, les projets prioritaires portent sur la publication de deux ouvrages, l'organisation d'un colloque de l'APLAQA¹⁴ à l'Université de Moncton et la numérisation de documents d'archives.

¹⁴ Association des professeurs des littératures acadienne et québécoise de l'Atlantique

5) LA CHAIRE DE RECHERCHE EN INNOVATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK EN BIOSCIENCES

Le mandat de la Chaire est d'appuyer des entreprises du Nouveau-Brunswick avec leurs besoins en recherche et en développement dans les domaines des biosciences et de mener des projets de recherche en biosciences qui ont un potentiel de commercialisation. M. Marc Surette en est le titulaire.

La Chaire a débuté ses travaux en janvier 2015. Un inventaire des entreprises de la province ayant des besoins en matière de recherche et de développement en biosciences a été dressé. Parmi les projets en cours, mentionnons un projet financé à hauteur de 3,5 millions \$ par le *Fonds d'innovation de l'Atlantique (APECA)*, la FINB et un partenaire privé pour le développement de nouvelles huiles alimentaires, un projet financé par les IRSC pour étudier les effets d'une carence en fer pendant la grossesse sur le métabolisme et le développement du système nerveux central et un projet financé par la *Fondation canadienne du cancer du sein* visant à mieux comprendre le métabolisme des lipides dans les cancers du sein hormono-dépendants.

En plus d'un assistant de recherche et d'une gérante de projet, l'équipe est composée de quatre étudiantes et étudiants au doctorat, trois à la maîtrise et quatre au premier cycle. Bien que la Chaire soit active depuis moins d'un an, l'équipe du professeur Surette compte déjà sept publications d'articles dans des journaux arbitrés et six communications scientifiques.

Pour l'année 2015-2016, la Chaire atteindra sa vitesse de croisière et les projets de recherche en cours seront poursuivis. On travaillera également à identifier de nouveaux partenariats avec des entreprises du Nouveau-Brunswick ayant des besoins en biosciences.

6) LA CHAIRE DE RECHERCHE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Cette chaire de recherche a été créée afin de promouvoir la recherche sur le cancer au Nouveau-Brunswick et ainsi augmenter la masse critique de chercheuses et chercheurs dans la province¹⁵. Elle vise à contribuer au progrès dans la compréhension du cancer et au développement de nouvelles stratégies pour lutter contre cette maladie, notamment le cancer du rein. La titulaire est M^{me} Sandra Turcotte.

En 2014-2015, les travaux se sont poursuivis sur l'inactivation du gène de suppression tumoral von Hippel-Lindau (VHL). À terme, ces recherches pourraient mener au développement d'une nouvelle thérapie anticancéreuse des carcinomes rénaux. Quatre articles ont été publiés dans des revues arbitrées et quatre sont en préparation. La professeure Turcotte a donné huit communications au Canada et en Europe et est intervenue à quelques reprises dans les médias locaux. Son laboratoire encadre une stagiaire postdoctorale, une étudiante au doctorat, cinq étudiantes et étudiants à la maîtrise et huit étudiantes et étudiants au premier cycle. La titulaire siège à de nombreux comités à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université. En plus du financement direct de la Chaire, la titulaire a obtenu du financement de plusieurs organismes provinciaux et nationaux, dont une subvention de 495 000 \$ sur cinq ans des IRSC. Cette année constitue la quatrième et dernière année du premier mandat de la Chaire. Suite à une analyse de la productivité au cours de cette période, la Chaire vient d'être renouvelée pour cinq ans, soit jusqu'en 2019-2020.

¹⁵ Cette Chaire est le résultat d'un partenariat entre la Société canadienne du Cancer NB, l'Institut atlantique de recherche sur le cancer (IARC) et l'Université de Moncton.

L'année 2015-2016 verra la poursuite des travaux sur les quatre programmes de recherche de la Chaire. Le maintien d'un haut niveau de productivité et la gestion d'un laboratoire regroupant une quinzaine de personnes sont également au programme.

7) LA CHAIRE DES CAISSES POPULAIRES ACADIENNES EN GESTION DES COOPÉRATIVES

Le mandat de la Chaire est de développer de nouvelles connaissances par le biais des études portant sur des thèmes innovateurs dans le domaine de la gestion de coopératives et le transfert de ses connaissances aux institutions ou intervenants intéressés, pour renforcer leurs pratiques dans les diverses sphères d'activités de l'économie. Le titulaire est M. André Leclerc.

Au cours de l'année 2014-2015, la Chaire a développé un sondage en ligne sur la satisfaction des membres et des clients des coopératives de consommation en Atlantique. Il a été administré une première fois auprès d'une coopérative de l'Île-du-Prince-Édouard. Un rapport concernant la 2^e phase de l'enquête sur la satisfaction et l'engagement des employés de la *Fédération des caisses populaires acadiennes* (FCPA) a été achevé. Au chapitre de la diffusion, on dénombre trois articles scientifiques, trois rapports d'enquête et cinq communications. En plus d'intervenir dans différentes activités relatives au développement socioéconomique, le titulaire de la Chaire a également participé à l'organisation du 10^e forum annuel sur le développement coopératif en Acadie qui s'est tenu à l'UMCE en novembre 2014. Mentionnons également qu'un groupe de recherche composé de huit membres du corps professoral de la Faculté d'administration a été mis sur pied.

Pour l'année 2015-2016, la Chaire entend s'investir dans le projet *Jeunes leaders de la Francophonie*. Outre l'Université de Moncton, ce projet, initié par HEC-Montréal, implique l'AUF et la Fondation Paul-Gérin-Lajoie. Une demande de financement a été déposée auprès du Ministère des Affaires extérieures pour compléter l'engagement financier de la Province. Un deuxième projet d'importance consiste en une collaboration avec ESG-UQAM sur l'utilisation de la distinction coopérative à des fins stratégiques pour la gestion des institutions. Mentionnons finalement l'intention de lancer divers projets avec le nouveau groupe de recherche récemment formé à la Faculté d'administration.

8) LA CHAIRE D'ÉTUDES JEANNE ET JEAN-LOUIS-LÉVESQUE EN GESTION FINANCIÈRE

La Chaire d'études Jeanne et Jean-Louis-Lévesque en gestion financière a pour mission de réaliser des études à propos des problématiques actuelles dans le domaine financier, ainsi que de valoriser et de promouvoir les diverses professions reliées à ce domaine auprès de la population francophone et acadienne des Provinces maritimes. La titulaire par intérim est M^{me} Tania Morris.

Au cours de l'année, 2014-2015, les travaux se sont poursuivis sur quatre grands axes, soit 1) la littératie financière, 2) les comportements financiers des étudiantes et étudiants universitaires, 3) le style de leadership des chefs de PME de la province et 4) la prédiction de la performance des actions transigées en Bourse à partir de données historiques. Ces recherches ont mené à deux publications arbitrées ainsi qu'à quelques communications. La Chaire a également été impliquée dans l'organisation d'une table ronde sur le thème des femmes en affaires, de quatre conférences et d'une simulation boursière pour des élèves du secondaire. Mentionnons finalement qu'on a récemment lancé un projet de mise à jour du site Internet de la Chaire.

Mme Morris a été reconduite à titre de titulaire par intérim pour l'année 2015-2016. Elle planifie procéder à des demandes de financement, poursuivre les travaux de recherche en cours et organiser des activités pour les étudiantes et les étudiants, notamment le concours de simulation boursière.

D) LES INSTITUTS

1) INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE EN POLITIQUES ET ADMINISTRATION PUBLIQUES (ICRPAP)

L'Institut vise d'abord et avant tout à favoriser des débats publics éclairés sur des enjeux fondamentaux de politiques publiques affectant le bien-être et la prospérité de l'Acadie, du Nouveau-Brunswick et des Provinces maritimes. L'Institut effectue également des travaux portant sur les grands enjeux de politiques publiques à l'échelle nationale. L'Institut est dirigé par M. Richard Saillant.

Les deux principales publications de l'année 2014-2015 ont été le deuxième volume de la Collection Roméo-LeBlanc *Shale Gas in New Brunswick: Towards a Better Understanding*, R. Saillant et D. Campbell, ed., Moncton, ICRPAP, 2014, 288 p. et *Nouvelles perspectives en développement régional : Essais en l'honneur de Donald J. Savoie*, S. Breau et R. Saillant, ed., Presses de l'Université du Québec, 2014, 382 p. Parmi les projets de recherche en cours, mentionnons une étude sur Alcools NB et la dynamique des dépenses publiques au Nouveau-Brunswick ainsi que la rédaction d'un livre sur le Canada à l'âge du grand déséquilibre démographique. Le directeur de l'Institut a donné de nombreuses conférences et est intervenu à plusieurs reprises dans les médias écrits et électroniques au niveau local et national.

Pour l'année 2015-2016, l'ICRPAP va poursuivre les projets de recherche en cours et prévoit publier un ouvrage collectif sur le développement économique des Provinces maritimes ainsi que des articles ou rapports sur Alcools NB et sur l'avenir de la centrale hydroélectrique de Mactaquac.

2) INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LES MINORITÉS LINGUISTIQUES (ICRML)

L'ICRML a pour mandat de promouvoir une plus grande connaissance de la situation des minorités de langue officielle du Canada et une meilleure compréhension des enjeux prioritaires qui les concernent. En collaboration avec ses partenaires, il voit à la réalisation de travaux de recherche¹⁶ pouvant appuyer les divers intervenants des minorités de langue officielle et les artisans des politiques publiques en matière linguistique. L'Institut est sous la direction de M. Éric Forgues.

En plus du personnel de l'Institut, on compte 38 chercheuses et chercheurs associés et plus d'une trentaine de partenaires universitaires, communautaires et gouvernementaux. Au cours de l'année 2014-2015, onze projets de recherche ont été complétés; quatre sur l'axe de recherche *Arts, culture, identité et diversité*, un sur l'axe de recherche *Famille, enfance et éducation*, quatre sur l'axe de recherche *Vitalité des communautés* et deux sur l'axe de recherche *Santé en contexte minoritaire*. En ce qui concerne la diffusion des connaissances, on compte deux ouvrages dans la nouvelle collection *Langues officielles et sociétés* publiés aux Presses de l'Université Laval : *Gouvernance communautaire et*

¹⁶ Cinq axes de recherche sont privilégiés : 1) Arts, culture, identité et diversité; 2) Famille, enfance et éducation; 3) Vitalité des communautés; 4) Santé en contexte minoritaire; 5) Droit, gouvernance et politiques publiques des CLOSM

innovations au sein de la francophonie néobrunswickoise et ontarienne (L. Cardinal et É. Forgues, ed., 294 p.) et *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada* (R. Landry, ed., 346 p.). De nombreux articles scientifiques, rapports de recherche, comptes rendus et communications scientifiques ainsi que deux colloques s'ajoutent à la liste. Mentionnons également que le site internet revu et amélioré de l'Institut a été lancé en décembre 2014 (www.icrml.ca).

Pour l'année 2015-2016, les travaux vont se poursuivre sur une vingtaine de projets. De plus, trois numéros de la revue *Minorités linguistiques et société* sont en préparation. Les efforts en vue d'accroître la diversification des sources de financement se poursuivront.

3) **INSTITUT D'ÉTUDES ACADIENNES (IEA)**

L'IEA a comme mandat de développer et promouvoir les études acadiennes à l'Université de Moncton, ainsi qu'au niveau national et international. Pour se faire, il appuie la création de programmes d'étude dans ce domaine, travaille à développer un fonds de bourses pour les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs en études acadiennes, dirige une collection d'ouvrages scientifiques et voit à la diffusion et la promotion des recherches en études acadiennes auprès des communautés scientifiques régionale, nationale et internationale et auprès de la population en général. L'Institut est sous la coordination scientifique de M. Gregory Kennedy.

À l'automne 2014, le recteur et vice-chancelier a mandaté le VRER et M. Gino LeBlanc de revoir le dossier des études acadiennes afin de s'assurer que l'Université de Moncton soit au cœur des études acadiennes au niveau national et international. Rappelons également que la *Stratégie institutionnelle de recherche* identifie les études acadiennes comme un des trois axes de développement prioritaire. Le rapport remis à l'hiver 2015 contient une dizaine de recommandations, toutes endossées par le recteur et vice-chancelier. On y recommande que l'IEA redevienne le carrefour et le moteur des études acadiennes à l'Université de Moncton. Pour ce faire, un membre du corps professoral a été nommé à la direction scientifique de l'IEA et un *Conseil des études acadiennes* a été formé. Ce Conseil composé d'une douzaine de personnes alimente la réflexion en matière d'études acadiennes, fait le lien entre l'Université et la société acadienne en matière de recherche et de formation et appuie la direction scientifique. L'IEA a été déménagé au CÉAAC et une réflexion a été entreprise afin de réaménager les espaces de façon à assurer la pérennité des archives et d'en augmenter l'accessibilité tout en créant un environnement optimal pour la recherche en études acadiennes.

Malgré cette restructuration en profondeur, l'IEA a mené plusieurs projets en 2014-2015. Mentionnons la participation au colloque sur les études acadiennes lors du Congrès mondial acadien à Edmundston et la publication de trois livres¹⁷. De plus, le travail sur la biographie du père Clément Cormier se poursuit. La première initiative de la nouvelle direction scientifique fut le lancement d'une bourse de stage postdoctoral en études acadiennes. La stagiaire retenue par le Comité de sélection se joindra à l'équipe en septembre 2015.

Pour l'année 2015-2016, l'Institut entend publier la biographie du père Clément Cormier, voir à l'organisation d'un colloque multidisciplinaire international en études acadiennes,

¹⁷ - Sylvie Ladouceur, *Le Nouveau-Brunswick : je découvre ma région et ma province* (Institut d'études acadiennes, 2014). (manuel destiné aux élèves au niveau primaire aux districts scolaires francophones)
- Napoléon-P. Landry, *Poèmes acadiens*, édition critique établie par Chantal Richard (Institut d'études acadiennes, 2014). (en collaboration avec le Groupe de recherche en édition critique)
- Robert Pichette avec la collaboration de Marc Robichaud, *Cinquante ans d'amitié franco-acadienne : le consulat de France à Moncton, 1964-2014* (Institut d'études acadiennes, 2014).

mettre sur pied un programme interne de subvention de recherche et commencer les recherches en vue de la publication d'un « *État de l'Acadie* ». La rédaction de demandes de subvention est également au programme.

PARTIE III : LES SERVICES ET LES BUREAUX RATTACHÉS AU VRER

A) LA BIBLIOTHÈQUE CHAMPLAIN, LE CENTRE D'ÉTUDES ACADIENNES ANSELME-CHIASSON ET LE MUSÉE ACADIEN

La Bibliothèque Champlain, le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (CÉAAC) et du Musée acadien de l'Université de Moncton (MAUM) sont sous la direction de M^{me} Marthe Brideau.

a) La bibliothèque Champlain

Comme le montre le tableau 8, la bibliothèque Champlain a vu une diminution de 6 % du nombre de visites sur place au cours de l'année 2014-2015. Ceci s'explique très probablement par la baisse des inscriptions à l'Université (voir tableau 1) et l'accroissement du nombre d'heures de fermeture dû aux mauvaises conditions climatiques. Toutefois, on a enregistré une augmentation très importante du nombre de visites en ligne (+ 21 %) et de l'utilisation des salles d'étude (+ 62 %). Le nouveau système de réservation en ligne n'est sûrement pas étranger à cette utilisation accrue des salles d'étude.

Tableau 8
Fréquentation de la bibliothèque Champlain

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Visites sur place	205 005	207 080	194 108
Visites en ligne (site web)	127 494	104 390	126 480
Utilisation des salles d'études	11 338	12 014	19 490

Les heures d'ouverture ont été ajustées pour mieux répondre aux besoins de la clientèle. Le nombre d'heures d'ouverture a augmenté les fins de semaine si bien que la bibliothèque Champlain est maintenant ouverte 89,5 heures / semaine pendant l'année scolaire. De plus, la bibliothèque est restée ouverte jusqu'à minuit pendant les périodes préparatoires aux examens (milieu et fin de session) et un service de référence a été ajouté les fins de semaine. Mentionnons également que le service de bibliothèque nomade est maintenant offert dans cinq facultés et on prévoit ajouter la Faculté des sciences de l'éducation à la liste dès l'automne 2015. Ceci a un impact direct sur le nombre de consultations qui a doublé en un an. En ce qui concerne les acquisitions, le nombre de monographies a augmenté de 6 % alors que le nombre d'abonnements imprimés a diminué de plus de 20 %. Par contre, le nombre d'abonnements électroniques a considérablement augmenté (+ 15 %). L'utilisation des ressources de la bibliothèque a augmenté, particulièrement en ce qui concerne le prêt de documents (+ 6 %). Soulignons également la migration de l'ensemble des données bibliographiques des bibliothèques des trois campus vers une technologie « dans les nuages » auprès du fournisseur SirsiDynix.

L'année 2015-2016 marquera le 50^e anniversaire de la bibliothèque Champlain. On prévoit souligner cet événement par diverses activités. Il s'agira également du 20^e anniversaire du don à l'Université de la collection d'art inuit Esther et Isadore Fine. La bibliothèque voudrait profiter de l'occasion pour restaurer et promouvoir cette collection unique. Les travaux entrepris avec la FESR pour moderniser le processus de soumission électronique des thèses seront poursuivis. Il en sera de même au sujet de l'analyse des chaînes de travail des trois secteurs de la bibliothèque afin d'en optimiser l'efficacité.

b) Le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (CÉAAC) et le Musée acadien de l'Université de Moncton (MAUM)

En 2014-2015, le travail d'archivage s'est poursuivi sur plusieurs fronts, notamment les archives des Pères de Sainte-Croix, de la Société nationale de l'Acadie, de l'Institut Memramcook et de la Cathédrale de Moncton. Encore cette année, le personnel du CÉAAC et du MAUM a participé à plusieurs activités de diffusion et de représentation telles des présentations dans des écoles, des conférences et des causeries. Dans le cadre de la restructuration des études acadiennes (voir partie II.D.2), l'Institut d'études acadiennes a été déménagé au CÉAAC, ce qui a nécessité des réaménagements physiques.

En ce qui concerne l'achalandage, les visites sur place au CÉAAC ont augmenté de 9 % par rapport à l'an passé (1 990 vs 1 825) et le site internet a vu une augmentation de près de 50 % du nombre de visiteurs (10 761 vs 7 306). Au MAUM, le nombre de visites sur place et en ligne est resté stable (environ 6 200). Par contre, les visites guidées, conférences et ateliers ont attiré moins de visiteurs que l'an passé (- 17 % dans l'ensemble).

Pour l'année 2015-2016, le CÉAAC doit réorganiser ses aires d'entreposage et traiter la grande quantité d'archives reçues. On prévoit également opérationnaliser le rapprochement avec l'Institut d'études acadiennes. Le CÉAAC et le MAUM vont poursuivre leur implication dans des programmes scolaires et proposer une implication accrue dans la formation universitaire.

B) LA BIBLIOTHÈQUE DE DROIT MICHEL-BASTARACHE

La bibliothèque de droit Michel-Bastarache est une ressource dont dispose la Faculté de droit pour l'appui aux études et à la recherche juridique. La bibliothèque offre également ses services à l'ensemble de la communauté universitaire, à la communauté juridique et au grand public. M^{me} Jeanne Maddix en est la directrice.

Au cours de l'année 2014-2015, une évaluation des collections et une politique d'élagage ont été établies. Il en a résulté des améliorations au niveau des collections et des espaces de travail des usagers. La bibliothèque, en collaboration avec la bibliothèque Champlain, a continué d'agir comme liaison entre le CTTJ et l'Université Laval pour l'intégration des vedettes-matière de la common law en français dans le Répertoire de vedettes-matières de l'Université Laval. Mentionnons également que la directrice et son personnel ont été impliqués dans la planification et l'organisation du Congrès de l'*Association canadienne des bibliothèques de droit / Canadian Association of Law Libraries* qui s'est déroulé à Moncton en mai 2015.

En ce qui concerne l'achalandage, il faut savoir que la bibliothèque de droit Michel-Bastarache ne dispose pas de dispositif pour enregistrer les allées et venues. De plus, près de 75 % de la collection en est une de référence qui ne peut pas être emprunté ce qui rend difficile la mesure de son usage. Ceci étant dit, on note une augmentation de l'utilisation des salles de travail (+ 25 %) et du nombre de documents rangés (+ 7 %) par rapport à l'année précédente.

Pour l'année 2015-2016, les objectifs prioritaires sont de parvenir à maintenir le meilleur service possible en dépit d'un départ à la retraite survenu cette année. On veut également examiner les abonnements afin de s'assurer de leur pertinence à la lumière de la *Politique de développement des collections*. Il est également prévu d'ouvrir davantage les locaux et services de la bibliothèque à l'ensemble de la communauté universitaire, particulièrement pendant la période des examens.

C) LE BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT COOPÉRATIF (BEC)

Le Bureau de l'enseignement coopératif, sous la direction de M. Claude Lavoie, a la responsabilité de préparer les étudiantes et les étudiants aux stages d'étude, de solliciter des employeurs pour recevoir des stagiaires et d'assurer le suivi pendant les périodes de stage. L'Université de Moncton offre 19 programmes coop et le BEC doit constamment solliciter des stages coop rémunérés auprès des employeurs du secteur privé, dans des centres de recherche, auprès de différents ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipal), auprès d'universités, organismes ou agences partout à travers le Canada, voire même à l'international afin de pouvoir dénicher le plus d'offres de stages réalisables pour les étudiantes et étudiants inscrits dans nos programmes offerts sous un régime coopératif.

L'année 2014-2015 a posé des défis à cause de la situation économique défavorable dans la province. En effet, plusieurs entreprises et organismes ont réduit leurs nombres de stagiaires. Il faut aussi mentionner le fait que la popularité croissante des régimes coopératifs auprès des étudiantes et étudiants internationaux¹⁸ a nécessité davantage d'encadrement. Cette année, le bureau a administré 172 dossiers étudiants (93 anciens et 79 nouveaux). Comme à l'habitude, la session printemps-été a été la plus active (121 stagiaires) et la session d'automne a été la moins active (2 stagiaires). En plus de l'organisation de séances d'information dans les campus (16 en 2014-2015), le personnel du BEC coordonne les demandes d'admission, participe aux entrevues de sélection et se rend chez les employeurs pour assurer un suivi des stages en cours. Le BEC a également organisé plus d'une quarantaine d'ateliers de groupe pour les étudiantes et étudiants inscrits à des programmes coop. Le personnel du BEC s'est familiarisé avec un nouveau logiciel de gestion des stages (Orbis), ce qui devrait, à terme, faciliter les jumelages stagiaires-employeurs.

En 2015-2016, le BEC poursuivra ses efforts pour trouver de nouveaux sites de stage de qualité dans toutes les régions de la province et hors province. Ceci est particulièrement important compte tenu du fait qu'un nouveau programme coop en administration des affaires – management est lancé à l'automne 2015. Finalement, soulignons que le Bureau préside l'organisation du prochain colloque national de l'enseignement coopératif qui aura lieu ici même en août 2016.

D) LE BUREAU DE SOUTIEN À L'INNOVATION (BSI)

Le BSI, sous la direction de M. André Chiasson, a pour mandat de favoriser les partenariats de recherche et développement, les transferts technologiques ainsi que la commercialisation et les transferts de connaissances.

Au cours de l'année 2014-2015, le BSI a établi des contacts avec environ 75 petites et moyennes entreprises dans le but d'explorer les possibilités de collaborations avec nos chercheuses et chercheurs. Le bureau a géré directement une subvention du CNRC-PARI¹⁹ pour de petits projets de recherche en partenariat avec divers milieux industriels. Le Bureau a négocié, préparé et révisé une dizaine d'ententes et de contrats et a déployé des efforts pour la commercialisation de technologies issues des recherches effectuées à l'Université. Soulignons également que deux projets majeurs financés par la *Fondation de l'innovation de l'Atlantique* (APÉCA) sont présentement en cours : 1) partenariat avec *Technology Crops International* pour mener des recherches sur l'utilisation de biofertilisants pouvant accroître le rendement de cultures de certaines semences; 2)

¹⁸ À l'automne 2014, 45% des nouvelles admissions aux programmes coop étaient des étudiantes et étudiants internationaux.

¹⁹ Conseil national de recherche du Canada – Programme d'aide à la recherche industrielle

partenariat avec entreprise IPL pour mener des recherches visant à améliorer l'emballage des aliments. Rappelons qu'IPL est un des plus importants fabricants de plastiques moulés en Amérique du Nord. Le BSI a également appuyé des membres du corps professoral dans la rédaction d'une dizaine de demandes de subventions auprès de la FCI, de la FINB et du CRSNG. Une cartographie des actifs en recherche sur le réseau de l'Université de Moncton est en voie de réalisation. Ce travail est essentiel pour avoir une base de données précise en vue d'identifier les partenariats potentiels.

Pour l'année 2015-2016, le Bureau prévoit développer des produits de promotion des capacités de recherche afin d'augmenter la visibilité de l'Université auprès des entreprises. Il se donne également pour objectif d'augmenter les subventions de recherche en partenariat, d'augmenter les licences accordées à des partenaires privés et d'augmenter les octrois accordés par les bailleurs de fonds qui œuvrent dans l'écosystème de l'innovation. Le BSI veut également être plus présent auprès des campus d'Edmundston et de Shippagan.

E) LA DIRECTION GÉNÉRALE DES TECHNOLOGIES (DGT)

Le mandat de ce service, sous la direction de M. André Lee, est d'assurer que les besoins en technologies de l'information et des communications des secteurs académiques et administratifs de l'Université soient rendus de façon efficace. Les services offerts comprennent la consultation, le soutien, la configuration des équipements et des logiciels, de même que leur achat et gestion, ainsi que la négociation des licences. La DGT a en son sein un *Groupe des technologies d'apprentissage* (GTA) dont le mandat est la médiatisation de contenus d'apprentissage et le développement de sites web à l'intention de notre collectivité universitaire et d'entreprises et d'organismes publics et parapublics.

Au niveau des infrastructures, divers changements ont été apportés au campus de Moncton en 2014-2015 afin d'augmenter la vitesse, la robustesse, la sécurité et la connectivité du réseau informatique. Trois salles de classe s'ajoutent à la liste des salles médiatisées. Une collaboration des institutions membres du *Réseau informatique du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard* fait en sorte qu'il est maintenant possible aux étudiantes et étudiants ainsi qu'au personnel de l'Université de Moncton de se brancher au réseau sans fil des autres institutions participantes en utilisant le même nom d'utilisateur et mot de passe utilisés actuellement pour se brancher au réseau à l'Université de Moncton. Le système d'exploitation Windows 8.1 a été déployé de même que de nouvelles solutions informatiques, notamment au Service de logement, au Bureau de l'enseignement coopératif, au CEPS et au système de réservation des locaux du campus de Moncton. Soulignons qu'une importante mise à jour des systèmes de gestion Socrate a nécessité environ 1 250 heures en ressources techniques.

Au chapitre des technologies d'apprentissage, le GTA a poursuivi sa collaboration avec l'Éducation permanente et les facultés. Six nouveaux cours ont été développés en plus de la médiatisation du cours d'Introduction à la vie au Canada pour le campus d'Edmundston. Onze cours médiatisés ont été mis à jour. Le GTA a également collaboré avec des clients externes tels le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, le District scolaire francophone Sud, Federated Coop Inc. et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. La collaboration avec le SASE s'est poursuivie de même que l'encadrement pour les outils Clic et Adobe Connect Pro.

En plus des nombreux services récurrents dont est responsable la DGT, l'année 2015-2016 sera consacrée, entre autres, à la migration des services et outils de collaboration pour le personnel vers le service infonuagique Office365, la virtualisation du système de téléphonie IP, la définition et la documentation d'un plan de contingence pour le

recouvrement de systèmes critiques, la rationalisation du système d'impression au campus de Moncton ainsi qu'à la médiatisation d'une salle d'étude à la bibliothèque Champlain et au pavillon des arts. Le GTA a l'intention d'augmenter sa visibilité à l'interne et à l'externe et d'augmenter le nombre de projets afin d'assurer sa viabilité.

F) LA GALERIE D'ART LOUISE-ET-REUBEN-COHEN (GALRC)

Le mandat de la GALRC est de collectionner, présenter et interpréter des œuvres d'art réalisées par des artistes contemporains avec un regard particulier sur les artistes acadiens. Elle contribue à l'avancement des arts visuels en Acadie par des activités d'interprétation, de recherche, de documentation, de collection et de promotion. M^{me} Nisk Imbeault en est la directrice-conservatrice.

Parmi les expositions présentées en 2014-2015, mentionnons *Oh Canada*, mise en circulation par le *Massachusetts Museum of Contemporary Art* et deux expositions qui ont porté un regard historique sur deux artistes acadiens : *Claude Roussel, Éros et transfiguration* et *Les Mickeys de Paul Édouard Bourque*. Les expositions présentées sont toujours accompagnées d'une programmation parallèle (ex. : activités jeunesse, vernissage, conférence). Profitons de l'occasion pour signaler le fait que ces activités et plusieurs autres organisées par la Galerie, n'auraient pas pu se réaliser sans l'appui financier du Conseil des arts du Canada, du ministère du Tourisme, Sport et Culture du Nouveau-Brunswick, de la Ville de Moncton, du groupe Banque TD, du programme Jeunesse Canada au travail et du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

La collection atteint plus de 1 000 œuvres et continue de croître par l'entremise de dons et d'acquisitions. Ceci pose des défis compte tenu des espaces disponibles. Un service de prêts contribue à réduire les défis liés à l'entreposage, mais augmente les défis liés à la préservation des œuvres (bris, vols, pertes, usure, etc.). Mentionnons qu'une politique d'acquisition est en chantier pour l'ensemble des œuvres acquises par la Galerie, incluant celles acquises au moyen du fonds Louise-et-Reuben-Cohen.

Pour l'année 2015-2016, la GALRC a pour objectif de maintenir la qualité de sa programmation en explorant, notamment, d'autres sources de financement. On veut également initier de nouvelles collaborations comme celle qui vient de voir le jour avec le Musée des beaux-arts du Canada pour le prêt de l'installation vidéo *Zidane, un portrait du 21^e siècle*. Mentionnons finalement l'intention de relancer le portail *ARTothèque ; Survol de l'art contemporain en Acadie* logé sur le site internet de la Galerie.

G) LE REGISTRARIAT

Le champ d'action du Registrariat s'étend à toutes les activités liées à l'admission et à l'inscription aux cours, à la gestion des dossiers et aux affaires académiques par le biais des règlements.

L'année 2014-2015 a vu le déploiement de l'outil de production de rapports ARGOS au sein des facultés et de l'équipe de direction. Cet outil très puissant permet de systématiser la production de rapports statistiques de toutes natures, notamment sur les inscriptions et les admissions et permettra, à terme, de répondre à des besoins plus spécifiques de certaines unités. Le Registrariat a poursuivi son implication dans le processus de reconfiguration des programmes, notamment en procédant aux vérifications techniques des modifications proposées par les unités académiques. La fermeture du comptoir de service à la clientèle le 1^{er} juillet 2015 a nécessité un travail de réorganisation des opérations et de coordination avec divers services. Rappelons que certains services

seront dorénavant disponibles uniquement en ligne alors que le comptoir de service du Centre étudiant sera davantage mis à contribution.

La Registrariat a piloté le dossier de la réintroduction des frais d'étude des demandes d'admission. Des frais de 60 \$ sont exigibles depuis le 1^{er} juin 2015. Ceci aura assurément un impact significatif sur le nombre de demandes d'admission frivoles, particulièrement en provenance de l'extérieur du pays. On se rappelle que le Service des admissions et la FESR croulaient sous le poids de demandes d'admission²⁰ alors que très peu de ces demandes se transformaient en offre d'admission et, éventuellement, en inscriptions. Le travail s'est fait en collaboration avec la DGT et a été l'occasion de mettre à jour les formulaires électroniques de demande d'admission. Au chapitre des collaborations, ajoutons que le Registrariat a collaboré avec la RVD et les instances sur divers dossiers, notamment sur la gestion des programmes de mineures, le calendrier universitaire et diverses modifications à des règlements académiques.

Parmi les dossiers prioritaires pour 2015-2016, notons le développement de nouveaux rapports avec l'outil ARGOS de façon à rendre les unités et services de l'Université plus autonomes ainsi que le projet de réforme de la gestion des cas d'étudiantes et d'étudiants qui sont en difficulté académique. Les récents changements à la législation sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels vont nécessiter une révision des pratiques de l'Université et la rédaction d'une politique sur le dossier étudiant. La question de la croissance ininterrompue de la demande de service du Registrariat devra également faire l'objet d'une réflexion.

H) LA REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

La Revue de l'Université de Moncton est un des moyens utilisés pour diffuser les connaissances scientifiques issues de la communauté universitaire auprès de la Francophonie. La Revue est dirigée par M. Serge Jolicoeur.

Au cours de l'année 2014-2015, les activités de la Revue se sont concentrées sur la finalisation des deux numéros du vol. 44 - *Culture de l'information et pratiques informationnelles durables* sous la direction de M^{me} Monica Mallowan, professeure à l'Université de Moncton, campus de Shippagan et *Usages, discours et idéologies linguistiques dans la francophonie canadienne : perspectives sociolinguistiques* sous la direction conjointe de M^{me} Catherine Léger, professeure à l'Université de Victoria, de M. Matthieu LeBlanc et de Mmes Laurence Arrighi et Isabelle Violette, professeurs à l'Université de Moncton, campus de Moncton.

La préparation du vol. 45 va bon train. Il portera sur le thème suivant : *Les chiffres et les lettres peuvent-ils se marier? 13 ans de recherches au Laboratoire d'analyse de données textuelles*. Sous la direction de la professeure Sylvia Kasparian, il s'agira d'un numéro double multidisciplinaire qui devrait rassembler 18 textes. Le numéro 46/1 est également en chantier. Composé de treize textes, il aura pour thème *Sémiotiques du texte francophone migrant. Traversées et langages*.

Pour l'année 2015-2016, la Revue de l'Université de Moncton devrait continuer à rattraper son retard de publications (qui n'est plus que de trois numéros) et avoir publié les volumes 45 et 46/1. De plus, trois propositions de numéros thématiques seront étudiées.

²⁰ Augmentation de 60 % en un an, entièrement de l'international.

I) LE SERVICE D'ANIMATION ET DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT (SASE)

Le SASE est un service réseau offert aux membres du personnel académique de l'Université afin de les appuyer dans leurs activités d'enseignement. Il est en quelque sorte un service de pédagogie universitaire. Le SASE vise à promouvoir un enseignement et des apprentissages de qualité. La directrice par intérim est M^{me} Jeanne Godin.

Les activités du SASE pivotent autour de six grandes thématiques, soit : 1) la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage; 2) une culture de la pédagogie universitaire; 3) un encadrement et un soutien offerts aux étudiantes et aux étudiants; 4) l'intégration pédagogique des technologies; 5) la formation linguistique et; 6) la recherche en pédagogie universitaire.

Cette année, près d'une vingtaine d'ateliers ont été offerts (parfois à plus d'une reprise) sur la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. Quatre mentors et la directrice ont offert un appui individualisé à plus d'une trentaine de membres du corps professoral. La plateforme collaborative en enseignement universitaire mise sur pied l'an passé montre une popularité croissante et on y compte présentement près de 150 personnes des trois campus. En ce qui concerne l'intégration pédagogique des technologies, le SASE a encadré une équipe de trois mentors qui ont répondu à des questions très variées au sujet de divers outils technopédagogiques (tableau interactif, télévotant, Clic, etc.). La question de la formation linguistique a été discutée par le Comité consultatif du SASE et des suggestions d'appui ont été avancées.

Au menu de l'année 2015-2016, on compte poursuivre les activités récurrentes à succès tels le colloque d'appui à la réussite et les nombreux ateliers de formation. On tentera d'accroître la participation active des professeures et des professeurs à la plateforme collaborative en enseignement universitaire. On prévoit poursuivre la collaboration avec le vice-rectorat adjoint à l'enseignement pour la création de nouveaux prix d'excellence en enseignement. La question du perfectionnement linguistique des membres du corps professoral demeure un enjeu qui nécessitera la mise en place d'ateliers et d'autres formes d'appui.

PARTIE IV : LES OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR 2015-2016

L'objectif prioritaire du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche pour l'année qui vient est de compléter l'exercice de **planification académique** entrepris cette année. Rappelons que la planification académique est une des actions issues du plan stratégique 2020. Il s'agit également d'une des responsabilités du Comité conjoint de la planification (CCJ) telle que spécifiée dans les *Statuts et règlements de l'Université de Moncton* (février 2012). L'exercice de planification académique s'effectue au sein de chaque faculté / campus et est piloté par la doyenne ou le doyen qui remet son rapport au VRER en décembre 2015. Ce dernier rédigera son propre rapport qui sera remis au CCJ à l'hiver 2016. Ultiment, les recommandations du CCJ seront acheminées au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs.

Rappelons que la planification académique vise à déterminer quelles sont les orientations académiques prioritaires que veut se donner l'Université au cours des prochaines années (horizon de cinq à dix ans). Plus spécifiquement, ça consiste à revoir la pertinence de tous les programmes d'études des trois cycles offerts sur les trois campus de l'Université de Moncton à la lumière du contexte démographique, économique et socioculturel dans lequel évolue l'Université. Comme il a été mentionné à plusieurs reprises au cours des rencontres du VRER avec les assemblées facultaires, chaque faculté / campus est libre d'identifier les critères qu'elle considère les plus pertinents ainsi que leur pondération. Ceci étant dit, il faut se rappeler que la planification académique s'inscrit dans le cadre de la planification stratégique institutionnelle. Les critères doivent donc être cohérents avec les objectifs des cinq chantiers du plan stratégique. De plus, 1) les contraintes financières auxquelles fait face l'Université, 2) l'évolution des inscriptions, 3) la qualité des composantes du programme²¹ et 4) la demande présente et future pour les diplômées et les diplômés sont des critères qu'on peut difficilement ignorer.

La **gestion stratégique des effectifs étudiants** est un autre dossier qui découle du plan stratégique institutionnel dont l'importance ne peut être sous-estimée. Mené conjointement avec le vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales, ce dossier implique toutes les unités dont les actions ont des incidences sur l'expérience étudiante. Du recrutement à la diplomation (et après), la qualité de la relation entre l'étudiante et l'étudiant et l'Université doit uniformément être excellente. Pour ce faire, il nous faut regarder de près nos processus administratifs, nos services, notre programmation et nos attitudes afin de nous assurer de leur adéquation avec une expérience étudiante de qualité. Ce travail de longue haleine va demander la contribution d'un grand nombre de personnes.

De nombreuses autres actions ont été identifiées afin de nous permettre d'atteindre les objectifs énoncés dans le plan stratégique 2020. Elles sont énumérées sous l'onglet « Planification stratégique 2020 » du micro site *Vers l'U de M 2020* (<http://www.umoncton.ca/versludem2020/>)

Comme mentionné dans mon rapport annuel de l'année précédente, je demeure convaincu que les pressions démographiques et budgétaires qui s'exercent présentement sur l'Université de Moncton sont en fait une opportunité pour nous redéfinir. Certes, il nous faudra user de créativité et d'audace, mais nous pouvons, tous ensemble, concrétiser ce « rêve qui nous appartient ».

²¹ Personnel enseignant, équipements, banque de cours, etc.